



Pb d electricite ? pb d acces quel sont mes droits svppppppp

Par **nathalie**, le **12/03/2008** à **18:52**

Bonjour, rnrnrnje suis locataire depuis 3 ans , j ai un bail de 6 ans , je vis dans la loge de l immeuble qui est un immeuble professionnel .rnrnje suis entre dans cet appartement grace à l ancien locataire qui etait un ami et de la famille du gerant . rnrnje n ai pas demande (grande erreur) d etat des lieux ne connaissant pas la loi et ne voulant abuser pourtant j etais dans mes droits , rn je n ai eu aucun privilege , je n ai meme pas de boites au lettres privees , j ai meme des problemes pour recevoir mon courrier mais je ne dis rien car j ai eu cet appartement par chance ...rnrnrnaujourd hui c est pire car le gerant à changer et il est difficile de le rencontrer . rnrncependant il y a de vrai probleme qui persiste et le secretariat du gerant ne veut faire aucun effort pour trouver une solution :rnrnje vous expose les 2 problemes :rnrnj avais un neon cote cuisine qui risquait de tomber et cela depuis le debut de mon entree dans les lieux , j ai fais la reclamation plusieurs fois et dernièrement en recommandé en novembre , la seule reponse etait appele un electricien a mes frais ??? je suis consciente que dans le bail les frais d electricite ou entretien locatifs sont a mes frais mais la il ya quand meme exageration vu que c etait d avant mon entree . rnrnl autre probleme est que les plafonds sont tres haut et meme sur une table ou un meuble je ne peux acceder au luminaire cela fait des mois et des mois que je demande a ce qu on m aide pour les changer , j habite un rdc je n ai qu une fenetre et c est assez sombre comme ça ...rnauparavant il y avait une echelle dans le local poubelle , c etait deja tres difficile d avoir les cles , le secretariat ne voulant jamais s occuper de cette location , mais à l epoque j avais de l eclaireage . depuis je demande et la seule reponse que j ai c est appeler un electricien à ma charge pour qu il change les ampoules ??? j ai achete les ampoules bien evidemment mais je ne vais pas payer un electricien juste pour me les changer ;(ou meme une echelle de 8 metre car il font au moins 8 metre de haut les plafonds , cela peut etre tres chouette mais si on ne peut pas y acceder ??? voila j espere avoir pu exposer mon souci assez clairement , je paye toujours mon loyer je n ai jamais eu

aucun retard , je ne suis pas embetante mais je trouve qu il y a de la mauvaise volonté, j envoie ce jour un recommande au gerant pour le rencontrer . rnrnrny a t il quelqu un qui pourrait m aider car il y a de l injustice ...et j ai pas les moyens pour un avocat

Par **nathalie**, le **12/03/2008** à **18:59**

je veux juste preciser qu en fait on m a loue cet appart et on a decide de me laisser me debrouille ...comme si c etait deja bien qu on me le loue alors qu il etait vacant et moi je suis rentre dans le jeu en me disant que j avais de la chance ... n etant pas une emmerdeuse pourtant à part le contact de depart qui m a permis de trouver cette location je n ai beneficie d aucun privilege , je paye plus que l ancien locataire , j ai paye une caution . rnrnje tiens a preciser que l ex gerant ne voulait pas s occuper de cette location plus que ça , on me le louait je devais payer le loyer un point c est tout , la secretaire c etait encore pire .c est comme si je lui donnais beaucoup de travail en plus . je paye la meme chose que les entreprises question charges ... rnrn aujourd hui je veux rencontrer le nouveau gerant ça va etre tres dure , car je ne suis meme pas sure que c est lui qui lira le recommande ...rnj espere que je vais avoir votre aide ...